

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Les opérations citées doivent être exécutées gratuitement entre 1000 et 1500 km.

Seules les fournitures :

- d'huiles neuves en remplacement des huiles de vidange du moteur et de la boîte de vitesses,
 - d'une cartouche filtrante d'huile moteur,
- seront facturées au client.

Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que les clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

NOTA : Si vous utilisez cette note ou une photocopie de celle-ci, comme gamme de travail, nous vous conseillons de la protéger en utilisant les pochettes en plastique vendues par le Département des Pièces de Rechange sous la référence N° 603.

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 8 AMS

(Annule et remplace la Note N° 3.AMS
du 31 Janvier 1973)

Le 22 Octobre 1975

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

AMI SUPER

Tous Types

TRAVAUX A EXECUTER

A LA REVISION

DES 1000 KM



OPERATIONS

MODE OPERATOIRE

1°) Régler les culbuteurs (à FROID)	Régler une soupape lorsque le culbuteur correspondant est sur le dos de la came Prendre le jeu entre le talon du culbuteur et le dos de la came	Admission : 0,20 mm Echappement : 0,20 mm			
2°) Vérifier l'écartement des contacts (angle de came) et le calage de l'allumeur	Ecartement des contacts : 0,40 ± 0,05 mm Angle de came : 57° ± 2° Rapport DWELL : 63 ~ ± 3 ~	Calage initial : 10° vilebrequin Avance dynamique... : 33° à 2500 tr mn (Capsule à dépression débranchée)			
3°) Vérifier et régler, si nécessaire, la garantie d'embrayage	Garde à la pédale = 15 à 20 mm (voir Opération N° AMS 314-0 du Manuel 619-1)				
4°) Vérifier et régler, si nécessaire, la course de la poignée de frein à main	Les roues doivent être bloquées au 5ème cran (voir Opération AMS. 454-0 du Manuel 619-1)				
5°) Régler, si nécessaire, les excentriques de frein arrière	Les segments doivent être réglés le plus près possible du tambour				
6°) Resserrer les fixations des entraîneurs de transmissions	Lever l'avant du véhicule, à l'aide d'un cric - Couple de serrage : 50 m \ \ (5 m.kg)				
7°) Vérifier et rétablir, s'il y a lieu, la pression des pneus	VEHICULES	PNEUS	AVANT	ARRIERE	SECOURS
	TT	135 - 380 ZX	1,8 bar	1,9 bar	2,1 bars

ESSAI

Après exécution des travaux ci-dessus et ceux qui auraient pu être demandés par le client, effectuer un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule, puis remédier, si nécessaire, aux anomalies constatées.

Au retour d'essai :

8°) Régler le ralenti	Ralenti = 900 ± 50 tr/mn	Teneur en CO = 2 à 3,5 -	Teneur en CO ² = 10 -
9°) Vérifier le fonctionnement de la commande d'accélérateur : Ouverture complète du papillon (moteur arrêté)			
10°) Vérifier l'étanchéité du circuit de freinage et de l'ensemble moteur-boîte de vitesses.			

STATION - SERVICE

11°) Vidanger le carter d'huile moteur	Véhicule sur élévateur	
12°) Vidanger la boîte de vitesses		
13°) Faire le plein d'huile de la boîte de vitesses		TOTAL EP 80 - Contenance 1,4 litre
14°) Graisser les axes de pivot et les couteaux de bras de suspension		Graisse TOTAL MULTIS
15°) Vérifier et régler, s'il y a lieu, les hauteurs sous plate-forme (En cas de modification importante des hauteurs, vérifier le réglage du limiteur de freinage)		Hauteurs mesurées entre le plan d'appui des roues et le dessous de la plate-forme, entre les vis de fixation de traverse d'essieu Berline : AV : 189 ± 5 mm AR : 262 ± 5 mm Break : AV : 197 ± 5 mm AR : 282 ± 5 mm
16°) Resserrer les colliers des tubes d'échappement		
17°) Remplacer la cartouche filtrante d'huile moteur		A la dépose, percer le sommet de la cartouche à l'aide d'un poinçon puis utiliser la clé 1683-T
18°) Faire le plein d'huile moteur		TOTAL Altigrade 20 W 40 ou TOTAL GTS 20 W 50 - Contenance : 3,7 litres
19°) Vérifier le réglage des phares		
20°) S'assurer que l'alternateur charge (voltmètre thermique)		
21°) Vérifier le fonctionnement de tous les récepteurs électriques et témoins		
22°) Vérifier le serrage des bornes sur batterie, démarreur et alternateur		
23°) Vérifier la tension de la courroie d'alternateur « au toucher »		
24°) Vérifier et établir, s'il y a lieu, le niveau du lave-glace		
25°) Vérifier et établir, s'il y a lieu, le niveau de l'électrolyte dans la batterie		
26°) Vérifier et établir, s'il y a lieu, le niveau du liquide de frein.		Liquide TOTAL LHM.